

L'Humanité 27 avril 2026

<https://www.humanite.fr/medias/audiovisuel-public/audiovisuel-public-face-au-massacre-prevu-par-le-rapport-alloncle-la-societe-civile-degaine-ses-contre-propositions>

Audiovisuel public : face au massacre
prévu par le rapport Alloncle, la société
civile dégage ses contre-propositions

Caroline Constant

N.B. Cet article a un titre différent dans l'édition papier :

« *Rapport Alloncle : la riposte s'organise* »

L'adoption en commission du rapport du député

Charles Alloncle sur l'audiovisuel public provoque

beaucoup de réactions dans le monde politique, et au-

delà.

L'extrême droite veut tuer l'audiovisuel public. Et s'il pouvait rester un doute sur ces programmes pourtant largement plébiscités par les auditeurs et les téléspectateurs, Charles Alloncle, le député ciottiste rapporteur de la commission d'enquête sur la neutralité, l'indépendance et le financement de l'audiovisuel public, l'a levé lundi 27 avril.

Les 80 propositions qu'il lance visent majoritairement à massacrer la télévision et la radio publiques, mais aussi l'INA, et même la BNF, qui se retrouve coincée, on ne sait trop par quel montage intellectuel, dans un périmètre qui n'est pas le

sien. **Le rapport de Charles Alloncle a été approuvé par la commission**, par douze voix contre dix, et huit abstentions.

Depuis son adoption, certains se frottent les mains (le RN et une partie de LR), d'autres jouent la consternation (notamment le clan présidentiel), et **d'autres s'insurgent (la gauche)**. La société civile, elle, réagit de son côté, plutôt vivement : la Société civile des auteurs multimédia (Scam) a publié un contre-rapport très riche de 129 pages, où elle démonte l'opération d'extrême droite menée avec cette commission.

Jordan Bardella se réjouit dare-dare

Le rapport et le compte rendu de la dernière réunion de la commission seront a priori disponibles le 4 mai. Charles Alloncle, qui s'est rendu directement sur le plateau de Cyril Hanouna, sur W9, dans l'émission *Tout beau tout neuf*, a déclaré qu'il a « *consenti le droit pour chaque groupe parlementaire de verser une contribution écrite* » à son rapport.

Cette commission, voulue par Éric Ciotti, **ces six mois de cirque médiatique orchestrés par Alloncle** et au final les 80 recommandations du rapporteur ne visent qu'un but : imposer les thèmes et le tempo de l'extrême droite dans le débat public. Si Alloncle est à l'UDR (Union des droites pour la République), ce qu'il propose permet au RN de se réjouir : 1 milliard d'économies, soit le quart du budget de l'audiovisuel public, la suppression du Mouv', de France 4, la fusion de France 2 et de France 5... Alloncle proposerait d'affecter cette somme à

l'« *entretien du patrimoine* » de l'État et au désendettement du pays.

Le président du RN, Jordan Bardella, s'est d'ailleurs réjoui dare-dare sur X : « *En démocratie, le peuple français a le droit d'être informé avec transparence sur l'usage qui est fait de son argent.* »

« Les Républicains », qui ont voté pour le texte, estiment, selon le député de Haute-Corse, François-Xavier Ceccoli, que « *les Français attendaient ce rapport* », tout en précisant que le vote des députés LR ne signifie pas « *que le document ait été partagé dans son intégralité* ». Reste le groupe Renaissance, qui s'est abstenu, ce qu'a dénoncé le député écologiste de l'Isère, Jérémie Lordanoff, qui a déploré « *un manque de courage du bloc central. Ils donnent le point au Rassemblement national* ».

Les contre-propositions de la Scam

Le président de la commission, Jérémie Patrier-Leitus (Horizons), a fini par voter pour le rapport. Sur France Inter, mardi matin, il a peiné à expliquer sa démarche, notant s'être « *opposé au rapporteur et combattu ses méthodes tout au long de la commission d'enquête* ». Pour lui, la publication du rapport permettra « *aux Français de juger les propositions du rapporteur dont, je vous le dis, je considère qu'elles fragiliseraient profondément l'audiovisuel public* », a indiqué le député.

Le 23 avril, la Scam a de son côté publié un long contre-rapport, qui pourrait permettre aux opposants de la commission de déposer, à leur tour, des propositions de loi. Cette « *enquête citoyenne* », réalisée par des auteurs et autrices de la Scam, « *n'est pas un plaidoyer complaisant* », puisque l'audiovisuel public peut être amélioré, déclarent-ils en préambule.

Réalisée avec méthode, elle démonte à la fois les auditions, le rapport de Charles Alloncle mais aussi la stratégie de l'extrême droite en la matière. Elle donne au final dix axes de travail, en rappelant, avec méthode, des évidences : ce service public ne coûte que 57 euros par an et par personne aux Français, son « déficit » n'est pas dû à une mauvaise gestion mais à des **baisses structurelles et continues de sa dotation imposées** par la tutelle politique, et « *chaque euro investi génère six euros d'activité dans l'économie française* ».

Ils rappellent aussi que la suppression des jeux réclamée par Charles Alloncle serait « *une absurdité économique* » puisque, par exemple, **le karaoké de Nagui**, *N'oubliez pas les paroles*, représente 30 % des recettes journalières de France 2 : les restreindre, ce serait asphyxier davantage l'audiovisuel public. Le combat ne fait que commencer.

